



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Aliments du bétail

Question écrite n° 51107

### Texte de la question

La loi organisant le service public de l'équarrissage qui relève dorénavant de la compétence de l'Etat, prévoit la destruction des farines par incinération. Or il semblerait que l'élimination de ces farines pose problème en raison de l'insuffisance ou de l'inadéquation des capacités actuelles d'incinération en France. M. Michel Vuibert demande à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation de bien vouloir lui faire connaître quelle est la situation exacte au niveau national en matière de capacité d'incinération, quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre en cas d'insuffisance dans ce domaine et s'il prévoit un soutien financier afin d'aider la mise en place d'installations d'incinération et dans quelles conditions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vuibert Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51107

**Rubrique :** Agro-alimentaire

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1970